



SLUT-SHAMING : UN NOUVEAU PHENOMENE VIEUX COMME LE MONDE

*Par Florence Laffut, Florence Ronveaux, Virginie Godet,
animatrices au CVFE-Education permanente*

La misogynie, le sexisme, le mépris des femmes ont toujours existé (on en trouve des exemples dès la mythologie grecque). Notre époque n'est pas plus courtoise avec elles que les générations antérieures, à cela près que, quand les nouvelles technologies et les réseaux sociaux s'en mêlent, le danger de harcèlement organisé n'est jamais loin. C'est ce qu'on va voir dans cette analyse qui se penche sur la version Internet de l'agression bête et méchante : le « slut-shaming », qu'on pourrait traduire par « chasse aux salopes ». Un sport délictueux très dangereux pour ses victimes !

Octobre 2012. Amanda Todd, une jeune adolescente canadienne de 15 ans, met fin à ses jours. Dans une vidéo postée sur Youtube, la jeune fille avait auparavant fait part de sa souffrance. Depuis trois ans, Amanda, suite à une mauvaise rencontre faite sur internet, était en effet harcelée, insultée, moquée, humiliée, de manière sexiste et misogyne par ses pairs.

Amanda Todd, comme de nombreuses autres jeunes femmes, a été victime d'un phénomène à la fois vieux comme le monde et nouveau comme l'utilisation massive d'internet : Le slut-shaming, soit humiliation ou stigmatisation des salopes. Le slut-shaming regroupe un ensemble d'attitudes individuelles ou collectives, agressives envers les femmes en raison de leur comportement sexuel réel ou supposé (pratiques, nombre de partenaires, vêtements « provocants », etc.).

Jocelyn Lachance, socio-anthropologue et chercheur à l'Université de Pau, le confirme : « Internet <n'a pas, dans ce domaine, fait> apparaître de nouveaux comportements, mais plutôt leur <a donné> une nouvelle visibilité », une plus grande ampleur et de nouvelles formes.

Si le phénomène du slut-shaming a souvent été relayé au cours des dernières années par les médias Outre-Atlantique, cette pratique de harcèlement moral n'a pas de frontières, mais dépend au contraire d'une perception largement répandue de la femme ou plutôt de ce à quoi devrait correspondre la femme. Plusieurs initiatives ont été lancées au cours des dernières années pour lutter contre cette forme de sexisme qu'est le slut-shaming, comme les Slut walks ou Slut Unite. La notion même de slut-shaming, initialement utilisée dans les milieux féministes canadiens et américains, ne s'est répandue et n'a été « officialisée » que récemment dans des pays comme la Belgique et la France.

Est-on néanmoins face à une avancée en la matière ?

Si on reconnaît, dans certains pays du globe, la présence de cette pratique, notamment en la nommant (comme si, à présent, on lui accordait une crédibilité, un intérêt), les choses ne pourront réellement changer sans une meilleure compréhension de ce phénomène et de la culture dans lequel il s'inscrit, une culture où la sexualité féminine est, depuis toujours, placée sous contrôle.

« La femme », son corps, source de tous les maux

Le contrôle social sur la sexualité féminine n'a en effet rien de nouveau. Sans remonter jusqu'à la nuit des temps, on peut ainsi, par exemple, trouver dans la littérature, témoin des mentalités d'une époque, des sources non-chrétiennes qui mettent en avant des personnages féminins dont la grande beauté, la sexualité et la liberté sont présentés comme étant à l'origine de nombreux maux et conflits entre les hommes. Ainsi, dans la mythologie grecque, tandis que Pandore, la première femme, célèbre pour sa beauté et son intelligence, a plongé l'humanité dans une vie de douleurs, Hélène de Troie, présentée comme étant la plus belle femme du monde, inspiratrice de nombreuses passions, est à l'origine d'une guerre longue de dix années.

Pour l'auteure Ruby Blondell, qui étudie la mythologie grecque avec des lunettes de genre¹, il ne fait aucun doute, que nous nous trouvons d'ores et déjà, dans ces deux cas, face à une forme de slut-shaming. Une femme trop belle et au tempérament fort, qui transgresse les normes sexuelles d'une société patriarcale, ne peut être source que de graves ennuis. La même auteure, se référant à la littérature française du XIX^e s., fait un parallèle avec le personnage de Nana, chez Zola, la beauté et la liberté de cette dernière étant à l'origine de la chute et de la ruine de nombreux hommes, et pour finir, de la sienne.

Les exemples sont nombreux, dans les textes religieux, littéraires ou dans l'histoire, qui illustrent la constance dans le temps et l'espace de cette volonté de contrôle extérieur sur le corps et la sexualité des femmes.

« Au village, sans prétention, j'ai mauvaise réputation »

De tous temps, un double standard s'est ainsi appliqué à la sexualité des femmes et des hommes, la liberté sexuelle des femmes étant perçue comme dégradante et étant, de manière plus ou moins visible, réprimée. La lutte pour l'autonomie et la reconnaissance des droits des femmes dans le contrôle de leur corps et de leur sexualité a été le combat des féministes des années 60-70, lutte qui a permis, notamment, le développement et l'accès à la contraception et à l'avortement. Mais l'actualité n'a de cesse de nous rappeler combien cette liberté reste pour beaucoup problématique voire inacceptable et combien les droits grappillés grâce aux luttes passées sont loin d'être définitivement acquis².

Ces évènements ne font donc que nous rappeler combien nous continuons à évoluer dans une société patriarcale qui tente de contrôler la liberté des femmes, principalement concernant leur sexualité.

Le slut-shaming, qui se développe en partie sur internet, n'a donc en soi rien de nouveau, sinon que la démocratisation de l'accès au web et le développement des réseaux sociaux permettent aujourd'hui d'attaquer, de harceler et d'humilier une personne de manière massive, organisée et rapide.

Ce phénomène, constituant le reflet en temps réel de nos sociétés, nous permet par ailleurs d'établir un constat inquiétant : non seulement les auteur-e-s de ce type de harcèlement sont souvent des jeunes, qui n'hésitent pas, en particulier sur la toile, à agir à visage découvert, mais d'autre part il n'est pas uniquement l'apanage des jeunes hommes.

Ainsi, lors d'une récente enquête menée sur Twitter, un important réseau social, à propos du slut-shaming, il a été relevé que les femmes (94.546 fois) utilisaient

¹ Selon la sociologue Laure Bereni, le genre est « système qui produit une bipartition hiérarchisée entre hommes et femmes », autrement dit, des groupes et des catégories qu'on peut appeler 'les genres' ».

² Rappelons-nous, le 20 Décembre 2013, le projet de loi du gouvernement Rajoy supprimant l'accès à l'avortement libre a été approuvé par le conseil des ministres. Un projet qui souhaitait interdire l'avortement en Espagne sauf pour quelques exceptions, recalant le pays parmi les plus en retard sur le sujet. Le projet a finalement été abandonné.

presqu'autant les mots « pute », « viol », « salope » que les hommes (116.530 fois). Selon Cheryl Dellasega, professeure à l'Université de Pennsylvanie et auteure du livre *Mean Girls Grown Up* (Les mauvaises filles ont grandi), cela s'explique par le fait que les femmes adoptent souvent l'attitude dominante et le langage qui en découle afin de s'intégrer et de trouver leur place dans une société patriarcale. A l'instar de nombreux hommes, elles se conforment ainsi à la norme, même si cette norme ne leur plaît pas.

Par ailleurs, dès leur naissance, les femmes sont bombardées de messages selon lesquels leur valeur est liée à leur apparence. Pour être importante, estimable et digne d'amour, il faut être belle. Ce message est renforcé par les amis, la famille, la télévision, les magazines, etc. Mais tout est dans la nuance. En plus d'être belle, il faut aussi être très intelligente pour ne pas passer pour une bimbo, et montrer juste ce qu'il faut d'émotions pour n'être ni trop froide ni trop émotive. Il faut aussi faire attention à ses vêtements si on ne veut pas être considérée comme prude ou salope, et être la mère parfaite tout en faisant carrière. Les femmes deviennent alors profondément convaincues qu'elles doivent être parfaites.

Selon la Youtubeuse féministe, Lacy Green, la haine entre filles est motivée par une faible estime de soi. Ce n'est donc pas une surprise qu'il y ait de la compétition entre les femmes puisqu'elles sont sous pression, ce qui les rend parfois amères, les inquiète ou les amène à rabaisser les autres femmes.

Ainsi, il est devenu monnaie courante de voir apparaître sur les réseaux sociaux des statuts (messages), des panneaux et autres mèmes³ moralisateurs rappelant à certaines femmes qu'il convient d'être respectables pour être respectées. Et si leur comportement et leur attitude ne correspondent pas à la norme, on le leur fait payer à coups d'humiliations et d'insultes massives. C'est d'ailleurs pour cela que la relation entre la tenue vestimentaire, le comportement « inapproprié » (c'est-à-dire ne correspondant pas aux injonctions sociales) et la responsabilité partagée d'une éventuelle agression est régulièrement mise en avant. Il arrive même que des internautes imputent toute la responsabilité du harcèlement aux victimes qui « n'avaient qu'à pas » porter telle tenue, sortir à une heure si tardive, etc.

Comment faire dès lors pour lutter contre ce phénomène qui nous concerne toutes et tous ?

En juillet 2014, c'est l'histoire de Jada qui a interpellé de nombreux citoyens américains. Cette jeune américaine de 14 ans a été violée au cours d'une soirée alcoolisée. Une photo d'elle, endormie et à moitié nue, a ensuite été diffusée sur Twitter, provoquant par la suite des détournements douteux et de la moquerie d'où le hashtag « jadapose ».

³ « Dans sa forme la plus sommaire, un même internet est une idée simple propagée à travers le web. Cette idée peut prendre la forme d'un hyperlien, d'une vidéo, d'un site internet, d'un hashtag, d'un personnage récurrent ou simplement d'une phrase ou d'un mot. Ce même peut être propagé par plusieurs personnes par le biais de réseaux sociaux, de blogs, de messageries instantanées, d'actualité, et autres services internet » (Wikipedia-fr).

La loi « Milquet », une ébauche de solution ?

Face à un phénomène qui parfois s'institutionnalise, comme cette lycéenne américaine contrainte par son établissement de porter un « tee-shirt de la honte » pour avoir mis une jupe au-dessus du genou, certains pays, dont la Belgique, se dotent d'outils législatifs pour faire face au phénomène du slut-shaming.

L'élargissement de la portée de l'article 444 du code pénal à la notion de sexisme pourrait s'avérer, en l'occurrence, une avancée non négligeable. En effet, la pratique du slut-shaming correspond aux critères définis dans le cadre de cette loi, dite « loi Milquet », en référence à son initiatrice.

Néanmoins, le CVFE s'interroge quant au pouvoir réel d'une telle loi.

Si l'on considère que le slut-shaming, tel que pratiqué par certains groupes d'adolescent-e-s, part d'une réelle intention de nuire, alors les auteur-e-s sont passibles d'une condamnation. Encore faut-il prouver une « intention » et que la loi s'applique aux mineur-e-s.

Nous nous interrogeons également sur la manière dont cette loi sera appliquée. Que l'Etat belge se soit doté d'un outil législatif punissant les pratiques sexistes est une bonne chose, qu'il l'applique en est une autre. Tant que certain-e-s avocat-e-s, par exemple, considéreront, comme c'est encore trop souvent le cas, que la tenue sexy ou le taux d'alcoolémie de la victime sont des circonstances atténuantes pour l'agresseur (ce qui in fine le déresponsabilise et culpabilise la victime), la « culture du viol »⁴ aura de beaux jours devant elle.

En effet, la loi ne punit que les insultes sexistes en rue, alors que le sexisme est prégnant au travers de l'organisation même de la société. Dans la publicité et les médias, dans les supports pédagogiques mis à disposition de nos enseignant-e-s. Il se révèle aussi très concrètement à travers les écarts salariaux, la discrimination à l'embauche et au sommet de l'Etat dans le manque de parité en politique...

Tout ce qu'on peut dire à ce stade de cette loi, c'est qu'elle a le mérite d'exister, de fixer une nouvelle « norme ». Elle pourrait amener dans un premier temps des personnes peu conscientes de l'impact de leurs actes à en mesurer l'aspect illégal. Elle transforme une action jusqu'alors tolérée, voire admise socialement par un effet de masse, en comportement puni par la loi.

C'est pour cette raison qu'il nous semble que la répression ne peut et ne doit pas être le seul levier d'action, il faut aussi apporter de la légitimité au travail de

⁴ Pour comprendre la culture du viol, on peut se reporter à l'article rédigé par *Mademoizelle* : <http://www.madmoizelle.com/je-veux-comprendre-culture-du-viol-123377>

prévention et de responsabilisation. Ce dernier se concrétise dans le long terme via l'éducation.

A cet égard, l'initiative d'une adolescente indienne est particulièrement novatrice et prometteuse :

Trisha Prabhu a mis au point une interface qui permet aux auteurs de messages plus ou moins désagréables de relire leur écrit, tout en se voyant présenter les conséquences possibles qu'un tel mail aura sur le destinataire. Sobrement intitulée "Rethink", ou "Repenses-y", cette idée a été testée sur plusieurs dizaines de collégiens (533 pour être précis), explique le Huffington Post. Selon les chiffres de l'enquête menée sur l'interface, près de 93% des ados ont finalement laissé tomber, et n'ont pas publié ou envoyé le message haineux. Soit nettement plus qu'un autre programme, qui permettait uniquement de relire le message, sans expliquer les effets néfastes de la publication. Un succès qui a tapé dans l'œil du géant Google, qui a sélectionné l'idée de la jeune fille pour faire partie des « 15 idées qui changent le monde » lors de sa Google Science Fair⁵.

De son côté, le CVFE réfléchit régulièrement, avec son public, aux différentes manières d'endiguer ce phénomène et changeant les mentalités, via, par exemple, des modules d'autodéfense féministes, des séances de sensibilisation à l'internet sans risques, à la notion d'e-réputation ou à travers des moments de sensibilisation avec les écoles secondaires, les futurs professionnels ou encore auprès d'un public adulte en insertion.

Si de nombreuses autres associations et groupes agissent dans le même sens que notre institution, il est essentiel de garder à l'esprit qu'il est également parfaitement possible de lutter seul-e contre le slut-shaming.

Il est essentiel de garder à l'esprit que toutes les femmes peuvent un jour être auteure comme victime de slut-shaming, et qu'en ce sens, on peut agir individuellement, nous avons un potentiel d'action. Ainsi, cette action se concrétise d'abord par une prise de conscience. Celle-ci se concrétise en notant les pensées « stigmatisantes » qui nous viennent à l'esprit et en les mettant en question. C'est se demander pourquoi on se sent si mal à l'aise de porter une tenue « sexy » en rue, c'est se demander pourquoi on a de telles réactions quand on apprend des rumeurs sexuelles sur une camarade, une collègue, etc. Cette démarche peut sembler délicate, mais elle permet de nous familiariser avec nos propres représentations, souvent inconscientes. Une fois ces représentations, croyances ancrées en nous notées, on peut ensuite les interroger.

A ce moment-là, on se rend vite compte que, nous aussi, nous avons été auteur-e, directement ou indirectement, du slut-shaming. Ici, il convient alors de remettre en question les normes qui nous ont amené-e-s à un tel comportement. Mais ce n'est pas tout, il faut aussi se demander pourquoi cette fille qui porte une mini-jupe et qui drague mon meilleur ami est à mes yeux une « salope » ? Est-elle « salope » juste parce qu'elle est séductrice ? Ou parce qu'elle a eu plus de partenaires que nous ? Ou simplement parce que nous ne l'aimons pas, qu'elle

⁵ « Harcèlement en ligne : et si on avait trouvé une solution ? » (<http://www.lalibre.be/archive/harcèlement-en-ligne-et-si-on-avait-trouvé-une-solution-53e726d13570667a6391f041>, mis en ligne le 10 août 2014).

est irrespectueuse et grossière et que s'attaquer à sa sexualité est la seule manière pour nous de la salir ? Soyons honnête avec nous-même !

Aussi, à travers nos interactions sociales et virtuelles, nous disposons un autre pouvoir pour contrer le slut-shaming. La prochaine fois que nous serons confronté-e-s à une remarque sexiste, une injure sexiste, remettons-en les auteur-e-s en cause ; demandons-leur pourquoi. Poussons-les dans leurs propres représentations comme nous l'avons fait pour nous-même. Et ensemble, débattons.

En guise de conclusion... même si ça ne fait que (re)commencer

La nouvelle loi Milquet démontre bel et bien que les paroles et comportements sexistes ne peuvent plus se réaliser sans scrupules, sous couvert de la « liberté d'expression ». Car, quand cette liberté nuit à l'intégrité et à la sécurité d'un groupe, en l'occurrence les femmes, s'agit-il toujours d'une liberté ? Pourquoi le racisme serait-il un délit et le sexisme un avis comme un autre ?

La liberté est bien sûr un concept relatif, qui touche de différentes manières des aspects de plus en plus larges. Cependant, elle n'est pas qu'une conception philosophique abstraite : c'est la concrétisation de la possibilité pour chaque être humain d'atteindre l'épanouissement de ses forces, de ses capacités et de ses désirs... Et de les transformer en réalité sociale. La liberté de l'autre, loin de limiter la mienne, ne pourrait-elle pas être vue comme un facteur qui multiplie la liberté de tous et de toutes ?

Or, le slut-shaming, qu'il soit individuel ou collectif, conscient ou impulsif, rejoint les moyens « modernes » de restreindre la liberté des femmes, et met en lumière la peur de perdre une source de pouvoir. Le discours d'Emma Watson en est l'exemple. Souvenez-vous, ce 20 septembre 2014, l'actrice a prononcé un discours à l'ONU affirmant que le féminisme est également l'affaire des hommes. Deux jours plus tard, des internautes anonymes ont menacé l'actrice de publier une photo d'elle nue sur le net⁶. Ce type d'incident est l'illustration que le slut-shaming est une mesure de représailles, pas juste contre les filles qui ont un comportement trop libre, mais contre toutes celles qui demandent l'égalité des droits et le respect.

La loi Milquet ne doit pas être un écran de fumée faisant oublier l'ampleur du sexisme, y compris d'un point de vue structurel. Cette loi ne doit pas non plus prendre le dessus sur les actions collectives et individuelles menées de front par de nombreuses associations sous prétexte qu'à présent, il existe une loi. L'appareil juridique doit contribuer au développement des résistances et soutenir les actions associatives qui œuvrent depuis des décennies sur cette thématique.

⁶GIROUX (Anais), « Emma Watson menacée après son discours féministe à l'ONU », Cf. http://www.lexpress.fr/styles/vip/emma-watson-menacee-apres-son-discours-feministe-a-l-onu_1578194.html, (mis en ligne le 22 septembre 2014).

Par conséquent, la société dans son ensemble doit évoluer au travers de ses lois qui défendent la liberté. Celle-ci, ressemblant souvent au mythe de Sisyphe, est un idéal à construire en permanence. Ensemble.

En bonus, nous vous proposons de visionner cette vidéo réalisée par un membre du groupe Ginger et Fred :

<https://www.youtube.com/watch?v=LILQNIz8tVo&feature=youtu.be>.

ENJOY !

Slut-shaming : un nouveau phénomène vieux comme le monde

Collectif contre les violences conjugales et l'exclusion (CVFE asbl) : rue Maghin, 11 - 4000 Liège.

Publications (analyses et études) : www.cvfe.be

Contact : René Begon - renebegon@cvfe.be - 04 250 96 87.

Avec le soutien du Service de l'Education permanente de la Communauté française et de la Région wallonne